INSTRUCTION COMMUNE

PHASE QUATRE

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 3

OCOM C407.01 – SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE

Durée totale : 90 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-604/PG-002, *Norme de qualification et plan de la phase quatre*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Se préparer à diriger un conseil de mérite conformément à l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*.



Le conseil de mérite de pratique au PE 3 doit être composé d'adultes qui possèdent des compétences en entrevues (p. ex., des officiers, des instructeurs civils et des bénévoles). Il ne faut faire appel à des cadets séniors qu'en dernier recours.

Obtenir le matériel nécessaire pour diriger un conseil de mérite en vue de mener une entrevue de promotion.

Préparer des questions d'entrevue, des feuilles de notation et des feuilles de pointage du candidat (qui doivent être créées localement) pour le PE 3.

Retenir les services d'instructeurs adjoints au PE 3.

Obtenir une copie de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets* pour chaque membre du conseil de mérite.

Photocopier les annexes A, B et D pour chaque cadet.

Photocopier la feuille de pointage du conseil de mérite qui se trouve à l'annexe C (le nombre de photocopies variera en fonction du nombre de membres au conseil et de cadets de phase quatre).

Utiliser l'annexe B comme guide, préparer la feuille de pointage du conseil de mérite en déterminant six questions à poser pendant le conseil de mérite de pratique.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

APPROCHE

Un exposé interactif a été choisi pour les PE 1 et 2 afin de présenter les préparations pour les conseils de promotion et de résumer les points d'enseignement.

Une activité en classe a été choisie pour le PE 3, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets à propos des conseils de promotion.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de la présente leçon, le cadet devra s'être préparé en vue d'un conseil de mérite.

IMPORTANCE

Il est important que les cadets se préparent en vue d'un conseil de mérite, ce qui les aidera à avoir du succès pour saisir les occasions dans le cadre des processus de demande concurrentiels.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Identifier les occasions pour un conseil de mérite**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

Les conseils de promotion consistent en une entrevue structurée ou les candidats sont évalués par un groupe de membres du conseil. Les candidats sont évalués en fonction de leur tenue, de leur comportement et des réponses qu'ils donnent aux questions d'entrevue. Les conseils de promotion sont, dans la plupart des cas, tenus pour des promotions aux grades de premier maître de 2e classe et de premier maître de 1re classe. Ils font des recommandations de sélection dans un esprit équitable et ouvert, et ils communiquent aux candidats des commentaires constructifs et utiles sur leur rendement.

CRITÈRES DE PROMOTION



L'OAIC 13-02, *Promotions des cadets* constitue le document qui fait autorité pour cette instruction.

Un conseil de mérite est requis pour des promotions à des rangs de premier maître de 2e classe et de premier maître de 1re classe.

Les conseils de promotion offrent plusieurs avantages au corps, y compris

- fournir au cadet un incitatif pour qu'il apprenne les renseignements détaillés sur le grade ou les responsabilités liées au poste ;
- s'assurer que le meilleur cadet est choisi ; et
- satisfaire tous les membres du corps en leur assurant que le meilleur cadet disponible les dirige.

AUTRES OCCASIONS POSSIBLES CONCERNANT UN CONSEIL DE MÉRITE

Prix

Certains corps organisent un conseil de mérite pour décerner des prix importants. Dans la plupart des cas, des recommandations concernant les prix sont faites par un conseil de membres du personnel qui connaissent bien le travail de tous les cadets. Dans tous les cas, les recommandations sont communiquées au commandant (cmdt). Ce dernier a le dernier mot au sujet des prix à décerner.

Bourses d'études

Les cadets qui reçoivent une bourse d'études sont souvent choisis par la personne ou l'entité qui offre les fonds. Le corps peut choisir d'organiser un conseil de mérite à cette fin.

Affectations de cadres séniors au sein du corps

Certains corps peuvent organiser un conseil de mérite pour certaines affectations au sein du corps. Dans la plupart des cas, le corps organise un atelier ou un séminaire pour les cadets séniors au début de l'année d'instruction. Pendant ce temps, un conseil de mérite peut être organisé pour les affectations de cadres supérieurs au sein du corps (p. ex., un capitaine d'armes ou un modérateur).

Occasions d'instruction au Centre d'instruction d'été des cadets (CIEC)

Lorsqu'un corps compte plusieurs excellents cadets et que le nombre de places aux cours est limité, il faut sélectionner les cadets de façon objective. Le commandant a besoin de recommandations objectives et

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

clairement perçues comme impartiales. Les membres du personnel émettent souvent des recommandations valables, mais le conseil de mérite fait des recommandations impartiales.

Affectations de personnel au Corps de cadets

Lorsque les cadets-cadres arrivent au CIEC avant le début de l'instruction d'été, ils peuvent être interviewés par un conseil, sous l'une des deux formes suivantes :

- les cadets sont interviewés par un conseil d'officiers qui déterminera les postes au CIEC qui leur conviennent le mieux ; et
- les cadets séniors sont interviewés par un conseil de mérite concernant des postes de premier maître.

Dans les deux cas, les compétences en entrevues apprises à un corps s'avéreront essentielles pour le cadet.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. Quels sont les deux avantages importants des conseils de promotion?

Q2. Nommer cinq occasions dans le cadre desquelles un cadet pourrait prendre part à un conseil de mérite.

Q3. Quels avantages un corps gagne-t-il en organisant des conseils de promotion?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les conseils de promotion offrent deux avantages importants :

- ils permettent d'obtenir des recommandations de sélection équitables et objectives;
- ils permettent aux cadets d'acquérir une compétence de vie utile.

R2. Un cadet pourrait devoir rencontrer un conseil de mérite dans les cas suivants :

- les promotions,
- les récompenses,
- les bourses,
- les affectations de cadres supérieurs au sein du corps,
- les occasions d'instruction au CIEC, et
- les affectations de personnel au CIEC.

R3. Les conseils de promotion offrent plusieurs avantages au corps, y compris :

- fournir aux cadets un incitatif pour qu'ils apprennent les renseignements détaillés sur le grade ou les responsabilités liées au poste ;
- s'assurer que le meilleur cadet est choisi ; et
- satisfaire tous les membres du corps en leur assurant que le meilleur cadet disponible les dirige.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 2 **Décrire la façon de se préparer pour un conseil de mérite et conseils pour réussir une entrevue**

Durée : 20 min Méthode : Exposé interactif

FAÇON DE SE PRÉPARER POUR UN CONSEIL DE MÉRITE

Afin de se préparer pour un conseil de mérite, un cadet doit :

- penser aux questions qui pourraient être posées et préparer des réponses ;
- parler à d'autres personnes qui sont passées par ce processus pour savoir à quoi s'attendre ; et
- saisir toutes les occasions de se pratiquer à passer devant un conseil, comme les conseils de promotion.

Exigences relatives à la tenue

Le cadet qui doit passer une entrevue, doit identifier à l'avance toutes les exigences relatives à la tenue. L'uniforme doit être porté conformément aux instructions relatives à la tenue dans les Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) pertinentes. Le cadet doit porter un habillement conforme à des normes élevées.



Il est très important de se présenter bien habillé à un conseil de mérite ou même une entrevue civile. La façon dont la personne interviewée est habillée peut avoir une incidence sur la première impression de l'intervieweur. Il faut toujours se présenter en tenue propre et ordonnée.

CONSEILS POUR RÉUSSIR UNE ENTREVUE

L'importance de l'allure

Bon nombre des cadets démontreront qu'ils possèdent des normes élevées concernant la tenue et des connaissances approfondies. Les choix finaux seront fondés en partie sur l'allure du candidat gagnant.

Sauf indication contraire, le cadet entrera en faisant face au conseil, en portant un couvre-chef et en faisant un salut. Il devra attendre qu'on lui fasse signe de prendre place et enlever son couvre-chef une fois assis.

Pendant l'entrevue, ne rien faire qui pourrait distraire les intervieweurs, par exemple :

- se mordre les lèvres ;
- se montrer très mal à l'aise ;
- se gratter ;
- mâcher de la gomme ;
- se tordre les doigts ;
- se jouer dans les cheveux ;
- regarder l'heure ;
- bâiller – s'assurer d'avoir une bonne nuit de repos avant l'entrevue ; et
- apporter quelque chose qui risquerait de distraire les interviewers.

La gesticulation pendant qu'on parle peut aussi distraire les intervieweurs.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

S'asseoir dans une position ouverte, avec les bras et les jambes non croisés.

Les membres du conseil veulent que le cadet se sente confortable et détendu. Il faut tenter de l'être, tout en demeurant respectueux et en maintenant un sens des convenances. Un cadet confiant s'assoit en position droite et il regarde calmement l'intervieweur directement dans les yeux sans s'agiter. Faire signe de la tête affirmativement ou négativement ne constitue pas une réponse adéquate. Toutes les réponses doivent être verbales.

Les cadets doivent être prêts à se présenter.

Il faut se rappeler que les intervieweurs passent également par un processus pour lequel ils se sont préparés rigoureusement et auquel ils accordent une grande importance. À plusieurs égards, le cadet interviewé fait partie d'une équipe qui comprend les intervieweurs. On s'attend à ce que tous les membres de cette équipe démontrent du respect, professionnalisme et de l'amitié.

Une fois que l'entrevue est terminée, se lever, remettre sa coiffure, établir un contact ferme des yeux, saluer et quitter rapidement la salle. Les membres du conseil pourraient offrir de serrer la main ou non. Les suivre à cet égard.

Question du conseil de mérite



Distribuer une copie de l'annexe A à chaque cadet.

Conformément à l''OAIC *13-02, Promotions des cadets*, les domaines de questions à un conseil de mérite peuvent comprendre les suivants :

- les cadets qui racontent leurs réalisations dans le cadre de l'instruction des cadets (p. ex., au programme du corps de cadets et au programme du CIEC) ;
- les cadets qui décrivent les postes de leadership qu'ils ont déjà occupés (p. ex., au Programme des cadets ou à l'école) et la façon dont ils se sont comportés dans des situations connexes ;
- leurs objectifs personnels ou leurs objectifs pour le corps ;
- des questions qui reposent sur des mises en situation qui ont trait à des situations typiques au corps de cadets et auxquelles le candidat répond en partageant son approche ou sa façon de traiter la situation ; et
- des réalisations dans un autre contexte que celui du corps des cadets (p. ex., à l'école, dans sa communauté, dans des équipes de sport et dans le cadre d'activités extracurriculaires).

On s'attend à ce que les cadets prennent leur temps lorsqu'ils formulent leurs réponses, mais ces dernières doivent être le plus directes possible. Demander des éclaircissements au besoin. La meilleure réponse est correcte et élaborée, formulée avec soin et exprimée de façon détendue et amicale.

Si le cadet ne connaît pas la réponse à une question, il est préférable qu'il le dise, de la façon la plus directe possible, pour que l'intervieweur passe à un autre sujet que le candidat connaît. Cette stratégie aidera à minimiser l'impact psychologique de l'information manquante et l'incidence sur l'évaluation du candidat. Il ne faut jamais hausser les épaules pendant une entrevue.



Distribuer à chaque cadet une copie de l'annexe B.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Comment un candidat saura-t-il quel uniforme porter lors d'une entrevue avec un conseil de mérite?

Q2. À quel moment un candidat doit-il prendre place lors d'une entrevue?

Q3. Que doit dire un candidat s'il ne connaît pas la réponse à une question?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Le cadet qui doit passer une entrevue doit identifier à l'avance toutes les exigences relatives à la tenue.

R2. Lorsqu'on lui offre de s'asseoir.

R3. Il est préférable qu'il dise ne pas connaître la réponse, de la façon la plus directe possible.

Point d'enseignement 3 — **Demander aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique conformément aux instructions données dans le PE 2**

Durée : 55 min — Méthode : Activité en classe



Le conseil de mérite de pratique doit être composé d'adultes qui possèdent des compétences en entrevues (p. ex., des officiers, des instructeurs civils et des bénévoles). Il ne faut faire appel à des cadets séniors qu'en dernier recours.

ACTIVITÉ

OBJECTIF

L'objectif de cette activité est de permettre aux cadets de participer à un conseil de mérite de pratique.

RESSOURCES

- l'annexe B de l'OAIC 13-02, *Promotions des cadets*,
- des feuilles de pointage du conseil de mérite,
- des feuilles de pointage de l'inspection de la tenue,
- une calculatrice, et
- des stylos et des crayons

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Dans une salle silencieuse :
  - placer une table et une chaise pour chaque membre du conseil et une chaise en face du conseil de mérite pour le candidat ;
  - organiser l'éclairage de façon que les intervieweurs puissent bien voir le candidat ; et
  - s'assurer que le candidat tourne le dos aux fenêtres ou aux ouvertures, pour éviter qu'il soit distrait.
- Organiser une aire d'attente pour les cadets pendant la période qui précède l'entrevue.
- Organiser une aire d'attente distincte pour les cadets pendant la période qui suit l'entrevue.
- Retenir les services d'un messager qui conduira chaque candidat à son entrevue, suivant les directives du conseil de mérite.

INSTRUCTIONS SUR L'ACTIVITÉ

1. Avant le début du conseil de mérite de pratique :
   a. conduire les membres du conseil de mérite de pratique à leur salle ;
   b. veiller à ce que chaque membre du conseil de mérite de pratique ait à sa disposition les ressources nécessaires ;
   c. distribuer la feuille de pointage du conseil de mérite à chaque membre du conseil ;
   d. attribuer une ou plusieurs questions à chaque membre du conseil de mérite pour qu'il puisse les poser pendant la pratique de l'entrevue ;
   e. désigner un membre du conseil de mérite pour qu'il puisse inspecter chaque cadet en fonction de la feuille de pointage d'inspection de la tenue ;
   f. présenter le messager au conseil de mérite de pratique ;
   g. expliquer que les membres du conseil feront part au messager du moment de conduire chaque cadet à l'entrevue ; et
   h. expliquer que les cadets seront conduits à une aire d'attente distincte après leur entrevue.
2. Diriger les conseils de promotion de pratique de la façon suivante :
   a. demander au messager de conduire le cadet au local d'entrevue ;
   b. demander au membre désigné du conseil de mérite d'inspecter le cadet ;
   c. demander au cadet de se présenter devant le conseil de mérite et de s'asseoir ;
   d. présenter le cadet aux membres du conseil de mérite ;
   e. expliquer à chaque cadet la façon dont le conseil de mérite se déroulera; demander au cadet s'il a des questions avant de poser les questions de l'entrevue ;
   f. demander aux membres du conseil de mérite de poser les questions qui leur ont été attribuées ;
   g. demander aux membres du conseil de mérite d'évaluer le cadet en fonction de ses réponses et de prendre des notes ;

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

h. donner de la rétroaction au cadet sur son rendement et lui remettre une copie des feuilles de pointage du conseil de mérite ; et

i. demander au messager de conduire le cadet dans la salle d'attente distincte avant d'inviter le cadet suivant.

3. Une fois que le conseil de mérite de pratique est terminé :

a. remercier les membres du conseil de mérite de pratique pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés ; et

b. donner une rétroaction aux cadets en formulant des commentaires qui mettent l'accent sur :

(1) les pratiques exemplaires ;

(2) les tendances générales et les principaux points à améliorer ; et

(3) la remotivation, en soulignant les efforts et les réalisations du groupe.

MESURES DE SÉCURITÉ

S.O.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

La participation des cadets à l'activité servira de confirmation de l'apprentissage de ce PE.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La participation des cadets au conseil de mérite de pratique servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Demander aux cadets de se préparer pour un conseil de mérite.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

OBSERVATIONS FINALES

Une bonne préparation du cadet en vue d'un conseil de mérite l'aidera à obtenir des occasions importantes. Les compétences acquises s'avéreront également très utiles durant sa vie.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Lorsqu'on planifie cette leçon, laisser passer au moins deux semaines entre les PE 2 et 3.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-126 OAIC 13-02 Directeur - Cadets 3. (2008). Promotion des cadets. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

A1-003 OAIC 35-01 Directeur - Cadets 4 (2006). *Instructions sur la tenue des cadets de la Marine*. Ottawa, ON: Ministère de la Défense nationale.

C0-416 Ligue des cadets de l'Air du Canada, comité de la C.-B. (2009). *Sponsoring committee resources: Mock boards*. Extrait le 4 mars 2009 du site http://www.aircadetleague.bc.ca/SponCommResources/Mock_Boards.pdf

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

EXEMPLE DE QUESTIONS POSÉES DANS LE CADRE D'UN CONSEIL DE MÉRITE

Voici une liste des sujets abordés :

- les réalisations dans le cadre de l'instruction des cadets (p. ex., au programme du corps de cadets et au programme du CIEC) ;
- les postes de leadership déjà occupés (p. ex., au Programme des cadets et à l'école) et le rendement dans des situations connexes ;
- les objectifs personnels ou les objectifs pour le corps ;
- des réalisations dans un autre contexte que celui du corps des cadets (p. ex., à l'école, dans sa communauté, dans des équipes de sport et dans le cadre d'activités extracurriculaires) ; et
- des questions fondées sur des mises en situation qui ont trait à des situations typiques au corps et l'approche à prendre pour traiter la situation.

On posera les mêmes questions à tous les candidats; en voici des exemples :

- Décrivez vos responsabilités actuelles au corps.
- Décrivez votre participation aux équipes, aux exercices de musique, à la garde du drapeau et aux clubs du corps.
- Quelles postes de leadership avez-vous déjà occupés dans n'importe quelle organisation?
- Selon vous, quelles sont vos forces et vos faiblesses?
- Si vous deviez changer une chose à votre sujet, quelle serait-elle?
- Comment vous êtes-vous intéressé au Programme des cadets?
- Pendant une soirée normale, combien de temps consacrez-vous à vos travaux scolaires?
- Quelle utilisation faites-vous de votre ordinateur à la maison (p. ex., des jeux, des recherches ou des courriels)?
- Vers quoi vous dirigez-vous dans la vie?
- Prévoyez-vous vous inscrire à un établissement scolaire postsecondaire?
- Quelles études ou quelles disciplines visez-vous?
- Avez-vous un emploi à temps partiel, et dans l'affirmative, nuit-il à votre participation au Programme des cadets ou à vos études?
- À quelles activités participez-vous au sein de votre communauté?
- Quels objectifs vous êtes-vous fixés concernant votre croissance et votre perfectionnement personnels?
- Faites-vous partie d'équipes ou de groupes organisés à votre école (p. ex., la musique ou le football)?
- Participez-vous à des activités de civisme au sein de votre communauté dans un autre cadre que celui des cadets?
- Avez-vous des passe-temps?
- Questions fondées sur des mises en situation :
    - On vous a donné la responsabilité d'un groupe de cadets, dont certains ont besoin d'être motivés concernant les soins à apporter à l'uniforme. Que ferez-vous?
    - Vous êtes responsable de l'instruction de l'exercice militaire et l'un de vos adjoints ne cesse pas de toucher aux cadets lorsqu'il les corrige, malgré que vous lui ayez indiqué de ne pas leur toucher. Que ferez-vous?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

SE PRÉPARER EN VUE D'UN CONSEIL DE MÉRITE

Afin de se préparer pour un conseil de mérite, un candidat doit :

- penser aux questions qui pourraient être posées et préparer des réponses ;
- parler à d'autres personnes qui sont passées par ce processus pour savoir à quoi s'attendre ; et
- saisir toutes les occasions de se pratiquer à passer devant un comité, comme les conseils de promotion.

Exigences relatives à la tenue

Le candidat qui doit passer une entrevue doit identifier bien à l'avance toutes les exigences relatives à la tenue. L'uniforme doit être porté conformément aux instructions relatives à la tenue dans les Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets (OAIC) pertinentes. Le cadet doit porter un habillement conforme à des normes élevées.

CONSEILS POUR RÉUSSIR UNE ENTREVUE

L'importance de l'allure

Bon nombre de candidats démontreront qu'ils possèdent des normes élevées concernant la tenue et des connaissances approfondies. Les choix finaux seront fondés en partie sur l'allure du candidat gagnant.

Sauf indication contraire, le candidat entrera en faisant face au conseil, en portant un couvre-chef et en faisant un salut. Il devra attendre qu'on lui fasse signe de prendre place et enlever son couvre-chef une fois assis.

Pendant l'entrevue, ne rien faire qui pourrait distraire les intervieweurs, par exemple :

- se mordre les lèvres ;
- se montrer très mal à l'aise ;
- se gratter ;
- mâcher de la gomme ;
- se tordre les doigts ;
- se jouer dans les cheveux ;
- regarder l'heure ;
- bâiller – s'assurer d'avoir une bonne nuit de repos avant l'entrevue ; et
- apporter quelque chose qui risquerait de distraire les intervieweurs.

La gesticulation pendant qu'on parle peut aussi distraire les intervieweurs et créer une impression négative.

S'asseoir dans une position ouverte, avec les bras et les jambes non croisés.

Les membres du comité veulent que le cadet se sente confortable et détendu. Il faut tenter de l'être, tout en demeurant respectueux et en maintenant un professionnalisme. Un candidat confiant s'assoit en position droite et il regarde calmement l'intervieweur directement dans les yeux sans s'agiter. Faire signe de la tête affirmativement ou négativement ne constitue pas une réponse adéquate. Toutes les réponses doivent être verbales.

Les candidats doivent être prêts à dire quelques mots d'introduction à leur sujet.

Il faut se rappeler que les intervieweurs passent également par un processus pour lequel ils se sont préparés rigoureusement et auquel ils accordent une grande importance. À plusieurs égards, le candidat interviewé fait

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

partie d'une équipe qui comprend les intervieweurs. On s'attend à ce que tous les membres de cette équipe démontrent du respect, un professionnalisme et de l'amitié.

Une fois que l'entrevue est terminée, se lever, remettre sa coiffure, établir un contact ferme des yeux, saluer et quitter rapidement la salle. Les membres du comité pourraient offrir de serrer la main ou non. Les suivre à cet égard.

Si le candidat ne connaît pas la réponse à une question, il est préférable qu'il le dise, de la façon la plus directe possible, pour que l'intervieweur passe à un autre sujet que le candidat connaît. Cette stratégie minimisera l'impact psychologique de l'information manquante et l'incidence sur l'évaluation du candidat. Il ne faut jamais hausser les épaules pendant une entrevue.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FEUILLE DE POINTAGE DU CONSEIL DE MÉRITE

Nom du cadet : _____ Date : _____

Question	Pointage	Commentaires
1.	/5	
2.	/5	
3.	/5	
4.	/5	
5.	/5	
6.	/5	
Total	/30	

Commentaires supplémentaires :

Nom du membre
du conseil : _____

Signature
du membre du conseil : _____

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

FEUILLE DE POINTAGE D'INSPECTION DE LA TENUE

Nom du cadet : _____ Date : _____

Éléments de l'uniforme / accessoires	Pointage	Commentaires
LA COIFFURE		
Coiffure du cadet de la Marine	/5	
LES VÊTEMENTS DU HAUT DU CORPS		
Écussons (placés au bon endroit et bien cousus)	/5	
Épaulette ou brassard de cadet	/5	
Gilet de marinGilet de marin / Chandail à col roulé	/5	
Veste et ceinture de l'uniforme	/5	
Insigne d'identité	/5	
LES VÊTEMENTS DU BAS DU CORPS		
Pantalons et ceinture	/5	
LES CHAUSSURES		
Bottes de parade (avec chaussettes)	/5	
APPARENCE GÉNÉRALE		
Cheveux (incluant les poils faciaux)	/5	
Maquillage, bijoux, lunettes de soleil, etc.	/5	
Total	/50	

Nota. On peut ajouter des commentaires supplémentaires à l'arrière de la liste de vérification.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-604/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-604-PF-002/A-CR-CCP-604-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.